

Laboule Infos



Janvier 2013

Editorial du Maire

L'année 2012 s'est achevée avec son lot d'événements et d'émotions. En effet, fin juillet Olivier Bertrand a été victime d'un accident de la route. Son immobilisation a duré plusieurs semaines. Son état a suscité de nombreuses inquiétudes sur ses souffrances, son courage, sa guérison tant il est indispensable au quotidien de notre village. Le mariage à Laboule de notre secrétaire Sandrine et Xavier, a créé l'évènement heureux le 29 septembre.

Le personnel communal demeure le point important dans la mise en œuvre de la gestion communale.

L'année 2013 sera celle des territoires ruraux en mutation. Les difficultés constatées dans différents domaines nous poussent souvent à trouver des solutions, à devenir un exemple à suivre dans la recherche d'économies substantielles pour faire face aux problèmes de financement auxquels on ne peut échapper. C'est dans ce domaine aussi que la coopération, la réflexion, la participation du personnel prend toute sa dimension. Ceci est reconnu par d'autres communes, organismes, structures, faisant notre fierté.

Cette reconnaissance vaut bien un édito, et c'est avec beaucoup de chaleur et de gratitude que je le leur dédie. Je sais que cette année sera encore très intense, ils sauront être efficaces tout comme l'équipe qui m'accompagne. Je les remercie sincèrement et adresse à tous mes vœux les meilleurs, faits de bonheur, de joies et de satisfactions.

Denise Ferrari

Charte du parc - Réflexions

(Avis de divers Boularains sur le projet de Charte du Parc soumis récemment à une enquête publique)

La plupart des ambitions proposées par la nouvelle charte vont dans le sens souhaité par les ruraux de la région comme par ceux qui ont choisi de s'installer et vivre ici.

La charte est soumise à une enquête publique, c'est-à-dire que tout un chacun, individuel ou collectivité a le droit de donner son avis. Mais l'on constate que jamais l'individu n'a droit au chapitre sans passer par le canal d'une association, commune ou organisme officiel.

Biodiversité : Entre le sport motorisé et la balade individuelle en pépère, où est la limite ? Comment est classée la chasse en voiture sur les hauteurs du Tanargue ?

Gestion de l'eau : Si l'eau est abondante en hiver, elle manque péniblement en été. Notre zone de parc cherche à développer encore plus le tourisme. L'eau manque dans les rivières et les sources durant l'été et l'afflux touristique comme le développement ordonné ou désordonné des implantations pour le tourisme pose des problèmes de disponibilité en eau (piscines, douches, navigation sur les rivières : Ardèche-Chassezac...). Il y a des difficultés, certaines années, à satisfaire les besoins normaux.

Patrimoine culturel, paysages et urbanisme : Belle idée que cet inventaire de l'architecture locale. A Laboule, plus de 60% du bâti existait déjà au XVI^e siècle. Certains hameaux sont significatifs de ces époques. Il est indispensable que tous les travaux sur le bâti, l'implantation de nouvelles constructions, les exigences des permis de construire respectent une certaine intégration à l'environnement existant ; même les vues panoramiques devraient être inventoriées et protégées pour le plaisir des yeux (terrains en terrasses, fours banaux, ouvertures de vues sur un panorama superbe...). Mais cela ne sert à rien si l'Autorité n'a aucune autorité pour démolir, détruire, obliger à respecter ce qui ne correspond pas à ce qui a été défini.

D'autre part, certaines idées soutenues par le Parc ne semblent pas vitales et certains investissements ne paraissent pas justifiés pour des actions qui ne concernent qu'une minorité de la population.

On va arguer de la justification de faire une exception à la loi Montagne qui régit et convient à notre région sous le prétexte que cela va créer des emplois indispensables à notre essor.

Suite page 2

Dans ce numéro 28 de l'année 2013

Edito du Maire – Réflexions sur le projet de Charte du Parc	1 - 2
Événements à Laboule	2
Informations locales	3-4
En se promenant dans le village & Info	5-6
Louis l'Ancien – Animations dans le village	7-8

Laboule Infos

Charte du Parc (suite)

Souvent, pour ne pas dire toujours, ces investissements ne vont servir que les 8 semaines de présence des vacanciers (c'est la moyenne de l'occupation touristique d'après la Communauté de Communes) ou la transhumance qui concerne le logement temporaire de deux bergers et une dizaine d'éleveurs de moutons. Des solutions sont souvent réalisables avec des ambitions un peu plus modérées. Les 200.000€ programmés dans un tel projet seraient certainement plus utiles dans des secteurs un peu moins spectaculaires.

Des habitants convaincus

Etat-Civil

Mariages

En juillet, Sandrine Deplanche et Pierre Gros

En août : Dominique Taboni et Alain Lejolivet

En septembre : Sandrine Fargier et Xavier Campait

Décès

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris les décès de :

Monsieur Roger Tournemine

Madame Lili Parasme

Monsieur Raymond Cazin

L'équipe municipale adresse aux familles ses sincères condoléances.

Evénements au village

Noël des enfants

Comme chaque année, le Père Noël est passé pour les enfants de Laboule. Sous le sapin, les cadeaux offerts par la commune (jeux pour les plus petits, entrées à la piscine ou au cinéma pour les plus grands).



Au goûter, offert par le Comité des Fêtes, furent appréciés les papillotes, jus de fruit et la traditionnelle bûche de Noël. Une animation enchantée la plupart des jeunes avec de la musique, des jeux et un atelier de peinture qui eut beaucoup de succès.



Mariage de Sandrine et Xavier

Sandrine, notre charmante secrétaire de mairie, et Xavier ont souhaité être mariés par Denise. Une magnifique cérémonie s'est déroulée en présence de leur famille, de nombreux amis et des élus. Avaient été associés Robert Vielfort, Maire de Rocher dont Sandrine est l'adjointe, Jean-Pierre Caretti, ancien Maire, dont elle a été la dernière secrétaire et le parrain de Xavier, lui-même Maire en région parisienne.



Beaucoup d'émotion, de convivialité et d'effervescence dans la salle du Conseil, devenue trop petite pour l'occasion. De fortes pluies n'ont pas empêché le bon déroulement de cet événement avant que le cortège ne se dirige vers Rocher pour la célébration religieuse.

Laboule Infos



Informations municipales

Le Monteil Enfouissements des lignes

Les travaux d'enfouissement des lignes moyenne et basse tension sont terminés. Une réunion de fin de chantier s'est déroulée sur les lieux le 20 décembre en présence de Jacques Genest, président du Syndicat Départemental Energies de l'Ardèche (et certains membres de son personnel), André Jouve, Président du Syndicat Intercommunal d'Electrification des Cévennes, le Directeur et le personnel de l'entreprise ETDE, les élus de Laboule ainsi que Sandrine et Olivier. Le travail effectué a été particulièrement apprécié tant du point de vue technique que visuel.

Le SDE, sollicité à nouveau par Mme le Maire, a donné son accord pour une deuxième tranche de travaux au Monteil en 2013. Un accord de principe a été donné pour l'étude d'une troisième tranche destinée à terminer l'ensemble du Monteil, de même que les Abriges.

Il est rappelé qu'il a fallu attendre 10 ans entre les travaux d'enfouissement à Laboule et ceux du Monteil La Place.

Eclairage public

L'éclairage public au village est coupé à partir de minuit. Le SDE avait proposé au maire de conventionner le remplacement des ampoules et l'entretien des installations. Face au coût résiduel important pour la Commune, Olivier a proposé d'effectuer lui-même les modifications nécessaires à la mise en place d'éléments pour les économies d'énergie.

Régularisation pistes DFCI

C'est en 2013 que doit être effectuée cette opération. Toutes les modalités imposées seront organisées par le Conseil Général.

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

La campagne de contrôle prévue par la loi commencera à Laboule dès le 1^{er} trimestre 2013. Les propriétaires concernés seront contactés par Romain Pages, nouveau technicien SPANC pour un contrôle du fonctionnement des installations sanitaires.

Hameau Moulin des Boutières Raccordement eau potable

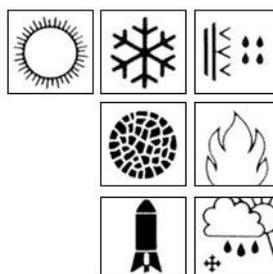
Les travaux de raccordement en eau potable du Moulin de Boutières sont terminés. Le confortement des berges et le terrassement nécessités par l'implantation du bassin sont achevés.

Révision des valeurs locatives

Les services de la Direction Départementale des Finances Publiques ont réuni les maires et secrétaires de mairies afin de bien définir le rôle de la Commission Communale des Impôts Directs. En 2013 une révision des bases devra être effectuée sur les Communes.

Plan Local d'Urbanisme

L'étude arrive au PADD (projet aménagement développement durable), document essentiel avant la présentation obligatoire du document d'urbanisme aux institutions diverses.



Rénovation des canalisations d'eau potable de Fontfreyde

Les canalisations anciennes venant des captages de Fontfreyde doivent être remplacées. Dans un premier temps, une consultation d'entreprises a été organisée pour une 1^{ère} tranche de 600 mètres..

Forage

Ce dossier va être instruit pour une réalisation en 2013. Dans un premier temps, il s'agira de l'étude d'un forage de reconnaissance. Si les résultats s'avèrent favorables, l'installation pourra devenir ensuite opérationnelle. Cette recherche de ressource nouvelle va être entreprise afin de faire face à nos besoins. Le schéma directeur de l'eau terminé en 2012 fait apparaître cette préconisation suite aux mesures en justifiant la nécessité.

Agriculture

Le Parc Naturel Régional et ses partenaires proposent une aide pour la rénovation de la châtaigneraie traditionnelle sur son territoire grâce au soutien financier de la Région Rhône Alpes, du Département et de l'Europe. 7000 châtaigniers pourront être élagués. Le Parc propose de prendre en charge 50 % des coûts d'élagage des propriétaires et ayants droit inscrits à la MSA, ainsi que les Communes et les Associations. Les châtaigniers devront être situés sur une commune du Parc, être de variétés traditionnelles (*castanea sativa*) et répondre à des critères de qualité.

tél. Parc : 0475363860 –
rbonin@parc-monts-ardeche.fr

Laboule Infos

Informations

Emploi du feu

Afin d'apporter le maximum d'informations aux usagers, une réunion importante est organisée par les services concernés du Département concernant l'usage du feu suite à l'arrêté préfectoral interdisant les écobuages. Les renseignements fournis pourront vous être communiqués après le 10 février en Mairie.

Cabane de bergers au Tanargue

La Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie a mené à bien les études permettant d'aboutir à la réalisation d'une cabane destinée aux bergers des transhumants au Tanargue.

Installation en agriculture

La Communauté de Communes a déposé en mairie un dépliant relatif à la création d'un Comité Local à l'installation en agriculture Beaume Drobie et Cévennes Vivaroises. Ce document est à la disposition des personnes intéressées par le sujet.

SICTOBA

Afin de réduire les déchets, et plus particulièrement les bouteilles plastiques, le SICTOBA et le SIDOMSA se sont inscrits dans un programme local de prévention des déchets. Ils mènent en conséquence une campagne spécifique destinée à promouvoir l'eau du robinet, respectant ainsi scrupuleusement les objectifs de l'ADEME en la matière. Les communes sont invitées à y participer.

Des carafes sérigraphiées au nom de ces trois organismes et des communes peuvent être commandées. Pour tout renseignement, s'adresser à Marie Mennessier, déléguée au Sictoba.

Informations

Voirie

Aux Abriges

Le Conseil Général a fait procéder au confortement du CD, près du pont du Riboulet. Un grand mur de soutènement a été réalisé de façon remarquable par l'entreprise Laupie.

De même, en 2012, un autre mur à quelques dizaines de mètres de là, avait lui aussi été refait.

Ce chemin départemental, de par tous les travaux réalisés depuis la route de Valgorge jusqu'à Laboule, (fossés, élargissements, busages, murs de soutènement, réfection des accotements), est devenu moins dangereux.

A noter le gros effort particulier du Conseil Général sur ce secteur, répondant ainsi aux nombreuses sollicitations justifiées de Madame le Maire.

La sécurité et l'état des routes communales ou départementales sur la commune restent la priorité pour les élus.

Madame le Maire a rappelé aux Services concernés que cette route, dont l'entretien leur appartient, doit être déneigée systématiquement afin que les usagers puissent l'utiliser en toute sécurité, notamment ceux dont l'état de santé nécessite l'intervention de services à domicile, Olivier réalisant le déneigement de toutes les voies d'accès aux habitations.

La commune a procédé à l'achat d'une saleuse électrique à positionner derrière la camionnette. Ce matériel facilitera ainsi la mise en place de sel en cas de gel.

A Valos

Depuis 1993 une demande de réfection du mur de soutènement de la route communale au Braud était en attente. Les travaux ont enfin été réalisés par le Syndicat de voirie.

Informations

Travaux sur le CD 24 aux Abriges

Avant la création de la route, on empruntait le chemin qui traversait le Riboulet sur une passerelle dont la pile de pont est encore visible. Les travaux qui viennent de se terminer pour la consolidation des murs de soutènement de la route ont réveillé la mémoire des Anciens qui ont entendu, lors des longues soirées d'hiver, raconter l'histoire de cette route au début du siècle précédent. La main d'œuvre était composée des hommes du village dans le cadre de leurs journées de travaux collectifs. Deux équipes maçonnaient, en pierre sèche bien entendu. L'une savait bâtir et l'autre ne faisait qu'empiler des pierres. Les vieux avaient parié que le mur près du pont ne tiendrait pas longtemps. Il s'est en effet écroulé au bout de 100 ans et les autres résistent encore.



Saleuse

Travaux sur la route départementale au pont du Riboulet



En se promenant dans le village

*(Ce chapitre reçoit les propos libres des boularains
ayant envie de s'exprimer sur un point ou un autre.)*

Petites histoires de routes

Alors que des travaux de rénovation de murs de soutènement du CD 24 perturbent un peu les usagers de cette départementale entre le chef lieu et les Abriges, rafraichissons les mémoires sur les décisions municipales sur ce sujet.

16.5.1897 - Recherche d'un financement pour la réalisation d'une route entre le Serre et Marette

26.5.1905 - Les travaux de la route d'Abriges au Serre ont coupé l'accès au Rieu

16.6.1906 - Suite à la déclaration d'utilité publique, le chemin du Serre à Marette est achevé

20.7.1941 - Chemin de Laboule à Marette impraticable. Les docteurs et camions de farine ont des difficultés à venir. Nécessité de le refaire en entier

21.4.1946 - Prévision de réfection de la route de Marette par dix prisonniers allemands mis à disposition par les Ponts et Chaussées qui seront à la charge de la commune durant dix mois. M.Mallon, instituteur, ex-adjoint technique des Ponts, est nommé régisseur, comptable et chef de chantier, suivi au 1.4.1947 par M. Vincent Louis

14.10.1950 - Demande pour que le chemin Laboule-Marette soit classé en voirie départementale

25.10.1925 - Demande de budget supplémentaire à la région pour poursuivre le chemin du Monteil qui, pour l'instant, s'arrête au ruisseau de Breschet et ne débouche sur rien et souhait de faire reprendre le chantier à partir du CD vers le Monteil et non pas l'inverse à cause de l'approvisionnement en matériaux.

14.8.1932 - Approbation des travaux de construction du chemin entre CD 24 et Le Monteil

14.2.1937 - Décision de désenclaver Valousset (85 habitants) par une liaison avec CD 24 au quartier du Salindres

11.10.1959 - Goudronnage et empierrement des chemins Laboule-Croix Blanche et Valos-Champussac.

Comme on pourra le constater sur les dates de ces PV de Conseils municipaux, si Paris ne s'est pas fait en un jour, les routes et chemins de la commune non plus.

Le petit coin

Bon nombre d'entre nous ont « leur petit coin ». Soit pour y ranger leurs affaires, soit pour aller s'y ressourcer, soit pour piquer dans la nature un petit roupillon ou y goûter une sérénité réparatrice.

Moi, j'en ai un de petit coin. Il est au bord de la rivière. Je l'ai aménagé pour que moi, mes parents, mes amis ou le pêcheur de passage puissent en profiter également durant les nombreuses périodes, minutes ou secondes où ce petit coin est disponible. Je le nettoie, je l'entretiens avec amour, j'y ai fait quelques aménagements et, l'été, j'y laisse un ou deux hamacs pour le quidam qui veut s'y reposer en écoutant le chant de la cascade.

Mais j'aimerais bien que le distrait, qui m'a emporté, certes par inadvertance, un beau hamac jaune serin le rapporte et le remette en place.

Cela m'encouragera à poursuivre mes bonnes intentions et à respecter encore plus « les petits coins » des autres.

Histoire d'un Ancien

Basile, vers 1890 vivant seul, habitait dans la plus belle maison du coin, au Rieu ; la plus belle car c'était la seule avec un toit à génoises. Il devait être parent avec le garde pêche Belidenti dont la sœur Thérèse épousa un monsieur du Village qui habitait au moulin de Modène. Il aimait l'horticulture et recherchait toujours des boutures. Il a probablement fait développer la culture du fusain dans le coin, car il y en avait au moulin, à Coustet et dans le pré de Rose vers le pont du Riboulet. Les fusains sont appelés aussi le bonnet d'évêque (ou de curé) ou les pendants de mariés. Il allait tous les dimanches à la messe avec son panier d'osier à deux demi-couvercles avec des fleurs pour l'autel.

Lors de la grande inondation de 1890 qui emporta le moulin de Raphanel, il se précipita sur le haut de Serre Souteyro en pleurant « Mon pauvre Ferdinand » jusqu'à ce qu'il constate que le moulin de son copain, celui de Glorimagne, était toujours debout. Ferdinand Boutière, célibataire, avait 26 ans et vivait alors au moulin avec sa sœur.

La maison où habitait Basile, la première du Rieu, appartient par la suite à la famille Montserret.



Laboule Infos

Les reliques de l'église

Des boularains, passionnés de recherches, ont exhumé de grimoires anciens les certificats d'authenticité des reliques saintes confiées aux curés résidents de la paroisse de Laboule.

Pour la petite histoire, il s'agit ici de deux reliques :
- Relique de la vraie Croix.

Lors d'une visite canonique de 1920, le visiteur canonique en signale la présence et demande de faire établir un « authentique » pour cette relique. En 1928, l'évêque de Viviers (Stéphane Joseph Hurault) délivre un certificat d'authenticité sur lequel est précisé que la relique est présentée dans un coffret de forme ovale en métal argenté et doublé à l'intérieur de soie violette.

- La seconde relique est un morceau de chair de St Jean Baptiste Vianney - le curé d'Ars, dans un coffret rond en cuivre, doublé intérieurement de soie rouge. Le certificat d'authenticité est signé par Adolphe Manier, évêque de Belley (Ain) en date du 8/11/1928.

La statue du curé d'Ars dans l'église fut donnée par M. Albert Mouraret (rapport de l'abbé Clauzier en 1935). Peut-être est-ce lui qui acheta la relique ?

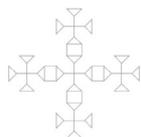
Nos passionnés, avides de curiosités, s'enquièreent alors de la présence physique de ces reliques dans l'espace de l'église.

Il est vrai qu'avec le départ de notre curé résident, du manque de fréquentation de l'église et de l'absence de bedeau conservateur des biens, ornements et objets du culte, en raison également des nombreux travaux qui ont permis à notre église de retrouver fraîcheur, étanchéité, lumière et fréquentation - au moins les jours de manifestation plus ou moins religieuse - la priorité n'était pas dans la recherche de ces reliques. D'autant que la plupart de ceux qui fréquentent ces lieux n'avaient même pas connaissance de leur existence.

Un début d'enquête faite au hasard auprès de ceux qui participèrent très activement au renouveau de cette chapelle ne nous donne que peu d'informations.

Un inventaire a été réalisé par l'évêché lors du début des travaux de restauration par les bénévoles de la commune. Dès que cet inventaire aura pu être consulté, nous saurons ainsi dans quels lieux sont rangées ces reliques.

L'enquête ne fait que commencer.



Accident de la route

Fin juillet, comme précisé dans l'édito, Olivier a été victime d'un accident sur la route, qui l'a immobilisé durant plusieurs semaines. Malgré son état et presque gêné, il a réussi à gérer certains problèmes ponctuels et urgents qui nécessitaient une intervention rapide. Grâce à l'aide de Christian Pouget, employé communal à Valgorge, une fuite d'eau, entre autres a pu être réparée le 15 Août.

On peut se féliciter de l'existence d'une réelle solidarité entre nos deux communes, d'une entente remarquable avec Bernard Bonin, ses élus et nos personnels. De même, ce fait est survenu au moment où il est procédé aux relevés des compteurs d'eau. Henri Leynaud, Henri Derocles ont travaillé avec Olivier et ont assuré cette mission rendue nécessaire par la présence de nombreux résidents secondaires au mois d'Août.

Le « Petit Bistrot » de l'été

L'ouverture du « Petit Bistrot » durant une grande partie des après midi de l'été a été l'occasion de rassembler autour des tables de la terrasse devant la salle polyvalente bon nombre de jeunes, moins jeunes et anciens autour de jeux, d'ateliers divers (tricots, peintures, coutures...) ou de simples conversations de bistrot.

Tous attendent avec impatience le prochain été pour y retrouver cette ambiance sympathique et conviviale.



A qui les cannettes ?

Notre village, si propre, est depuis quelques temps jonché d'emballages de bière grand modèle tout au long de la route du Monteil. Lors de l'élagage des bords de route, Olivier en a ramassé quelques unes. Faut-il rappeler que des bacs de tri sélectif sont à disposition des usagers ?

Laboule Infos

Louis l'Ancien (1010-1099)
suite du N° 27

Leur maison, un peu à l'écart du chemin, ne se composait que d'une grande pièce à vivre, en forme de triangle avec la porte dans l'angle aigu qui donnait sur une venelle. Ils vivaient là en permanence, faisaient la cuisine, prenaient leurs repas, s'y reposaient. C'est là aussi qu'ils travaillaient bien souvent, échafaudant des plans à même la table de châtaignier toujours couverte de victuailles. Dans l'un des recoins, ils avaient aménagé une grande cheminée qui chauffait la salle et dans laquelle ils faisaient fumer des viandes. Il est vrai que ces deux larrons n'avaient pas de scrupules pour se colleter un lapin, un sanglier ou même quelque blaireau et l'embrocher en compagnie de copains ripailleurs et de quelques ribaudes. Le reste de la maisonnée était jonché d'outils, de matériaux, d'éléments d'échafaudage. La cave, dont la roche constituait trois des côtés, servait d'atelier. Jacques et Hervé y stockaient leurs plans et leurs esquisses. C'est là que tard dans la nuit, ils réalisaient les calculs destinés à prévoir la charge des toitures, la taille des voûtes et la forme des voûtains. Pour les charpentes, Hervé avait une méthode infallible. Il calculait au plus juste l'épaisseur des poutres selon la charge qu'elles devaient supporter puis en doublait tout bonnement la grosseur. Il construisait ainsi des charpentes encombrantes et deux fois trop robustes. J'appris plus tard que nombre de charpentiers recouraient à des méthodes similaires, faute de pratiques mathématiques poussées.

Hervé n'entretenait que quelques ares du jardinier qui entourait la maison. Il cultivait des herbes aromatiques pour sa propre cuisine et des plantes médicinales pour un guérisseur de sa connaissance. Tout autour, la friche était parsemée d'arbres fruitiers : des cerisiers, des groseilliers, deux abricotiers, des pommiers greffés, un poirier et une allée de framboisiers. En contrebas, un carré de vigne terminait l'inventaire de ses possessions. Nos deux compères, en effet, ne dédaignaient pas, avec la bonne chair, la dive bouteille. Ce n'était pas un grand cru, mais le vin rendait euphorique la plupart des convives et particulièrement la gent féminine. Avoir à portée de main des herbes pour les civets et des fruits pour se rafraîchir faisait de leur mesure l'une des bonnes adresses de la contrée.

Ils m'accueillirent joyeusement. Former un nouveau compagnon est une tâche que l'on remplit avec plaisir, comme je le découvris moi-même plus tard. Ils jouissaient de cette satisfaction de partager leurs connaissances avec un jeune qui transmettrait à son tour ce qu'eux-mêmes avaient appris de leurs aînés. Ils étaient fiers. Fiers de participer à des réalisations qui, des années plus tard, seraient admirées par les enfants de leurs enfants. Je comprenais leur fierté et très vite je l'ai partagée. Encore plus rapidement j'eus à partager les charges de matériel sur mon dos douloureux, les courbatures aux jambes d'être grimpé sans arrêt sur les toits pour porter un marteau, des lauses, des poutrelles, une musette ou même une chopine de rouge. C'était ça aussi le plaisir d'avoir un compagnon plus jeune que soi !

Moi qui comptais voir du pays, je dus prendre mon mal en patience car nous sommes restés près de six mois à Valgorge. Hervé menait trois chantiers de front, tous autour du village. Je ne vis pas une seule fois mes parents, occupé que j'étais par mon nouveau métier et à me vautrer dans les fêtes ininterrompues qui asphyxiaient le reste de mon énergie. Je rencontrais des gens nouveaux et l'on me parlait différemment maintenant que j'étais compagnon. Apprenti compagnon !

Le recteur de l'église de Valgorge avait fait construire un nouveau lieu de culte à Saint Martin, deux milles en amont de la rivière. Il parlait sans arrêt alors que nous étions perchés sur une poutre maîtresse au-dessus de son crâne chauve :

– Vous qui êtes de Valgorge, vous savez que votre église a été donnée à l'évêque de Viviers en même temps que ses 169 colonies avec leurs serfs. 169 colonies, vous vous rendez compte ? C'est un couple de Gallo-romains qui les lui a données, continuait-il. Aginus et Pétronille, ils s'appelaient. On ne sait plus très bien quand, du 3^{ème} au 9^{ème} siècle cette donation a été faite. Mais elle est consignée par écrit dans un acte, ici, dans ma cure, dans la Charta Vetus qui a été rédigée, elle, en 951, il y a plus de cent ans. Vous vous rendez compte ? Cent ans !

Je comptai sur mes doigts et m'aperçus qu'il se trompait de beaucoup. Il s'emballait.

– Ces colonies comprennent toutes les terres depuis la vallée de Valgorge jusqu'à la vallée de la Souche au Nord, la ligne de séparation des eaux à l'est et la Croix de Rocles. Vous vous rendez

compte ?

Ses bras décrivaient des tourbillons et pointaient l'espace d'un instant dans une direction précise avant de reprendre leur mouvement cyclonique.

– Elles englobent les deux chaînes du Tanargue, tout le territoire de Borne et de Saint Laurent les Bains jusqu'à la Souche, Prunet, Joannas, Rocles, Beaumont... énumérait-il.

Ces lieux m'étaient pour la plupart inconnus et avaient le pouvoir de me plonger dans des rêves étranges. Ils n'étaient pourtant pas si loin de chez moi.

– Vous voyez ! continuait le bavard. Vous voyez, Valgorge n'est pas né d'hier. Et l'évêque de Viviers était tout puissant sur l'ensemble de ces territoires. Vous vous rendez compte ? Voilà la seule organisation qui tient toujours tête à tous ces petits seigneurs qui possèdent ici ou là et règnent en tyrans sur quelques pauvres lopins de terre. Quelques grains de poussière... A la poussière ils retourneront.

Je m'esclaffai. Décidément, il me semblait qu'il délirait. Mais quand il fut parti, Hervé m'affirma le contraire :

– Il est certes un peu cramoisi du ciboulot mais il sait ce qu'il dit. L'Eglise, outre son pouvoir spirituel détient aussi le pouvoir temporel. Tu n'es pas pratiquant et quoique catholique tu sais peu de choses sur l'Eglise. Sache toutefois qu'elle est devenue puissante et qu'il ne faut pas s'en moquer. Elle peut frapper d'interdit tel ou tel lieu, excommunier tel ou tel seigneur qui ne correspond pas à ses critères. Les serfs et les paysans fuient alors le lieu maudit craignant plus que tout une mort sans prêtre et sans confession. Les relations entre le seigneur de Borne et le recteur cramoisi de Saint Martin sont excellentes et je pense que c'est grâce au respect qu'ils ont l'un pour l'autre. Je te parle de ça parce que j'ai un chantier en préparation. Une toiture à réparer au château de l'Ours des seigneurs de Borne. Notre travail ici touche à sa fin et je pense que dès jeudi nous pourrons nous mettre en route. Tu viendras avec moi pour prendre les mesures et préparer le bois. Guérin de Borne m'a demandé de monter rapidement pour préparer le chantier et intervenir avant l'hiver. Pas question pour nous de railler le recteur cramoisi en public. Compris ?

Le sourire aux lèvres, j'acquiesçai.

Suite dans un autre n°



Laboule Infos

De l'animation dans le village

Le « Petit Marché Paysan » de l'été

Le « Petit Marché Paysan » a, lui aussi, toutes les semaines été pris d'assaut par les amateurs de bons produits du terroir de nos producteurs locaux (confitures et crème de châtaignes, charcuterie, légumes, miels et pain d'épices, fromages, huiles essentielles...)



Repas de Noël des Anciens

C'est dans une ambiance conviviale, sympathique et gustative que s'est déroulé le traditionnel Repas de Noël offert par la Municipalité aux Aînés de la commune. La grippe avait malheureusement contraint un certain nombre d'invités à garder la chambre.

Ce repas a été préparé et réalisé dans le restaurant du lycée hôtelier de Largentière par les élèves de ce lycée et les convives n'ont pas manqué de les féliciter tant pour la qualité de leur cuisine que pour celle de leur service.



Comité de rédaction ouvert à tous.

Ce numéro a été réalisé avec l'aide de l'équipe municipale et de bénévoles.

Bulletin municipal
Dépôt légal à parution
Édité par la Mairie de Laboule
07110 Mairie de Laboule

Fibre optique

Une bonne nouvelle !

La fibre optique arrive à Laboule

Notre village a été choisi comme village pilote et les travaux devraient commencer au 3e trimestre 2013

Toutes les modalités techniques ont été appréhendées en ce qui concerne les installations. L'entreprise ETDE a été choisie pour les exécuter. Il faudra attendre un mois après leur achèvement pour faire appel à l'opérateur de son choix.

En temps voulu, une note d'information sera affichée afin que les personnes intéressées puissent prendre leurs dispositions.

Musiques en fête

Ecrire un article à propos d'une saison de concerts me semble être une tâche assez difficile dans la mesure où le but de la musique est, à mon avis, d'abord d'être écoutée, de faire vibrer, rire ou pleurer, d'étonner, de toucher au point de provoquer la chair de poule, de donner une envie irrésistible de danser, de mettre en colère, d'angoisser, de rêver, d'aimer ou pas, de se souvenir, de s'éclater etc., etc. ...

Pour avoir accès à cette riche panoplie de sensations, il suffisait, au cours de l'été 2012, de se rendre à l'église de Laboule et de se laisser emporter par les sons des nombreux instruments : piano, violon, violoncelle, orgue, guitare, flûte, viole de gambe, luth, clarinette, saxo et la voix humaine.

Cette voix humaine nous a rythmés et émus avec la chorale Cantomundo et le chœur de femmes Elégie.

Florian Journot nous a étonnés avec ses improvisations et André Sayasov avec sa sublime interprétation de Gerschwin au piano.

Hélène Bordeaux (violon), Florent Audibert (violoncelle), et Jean-Paul Bernhardt (guitare) nous ont plongés dans le génie de Bach.

François Lapeyrière (flûte à bec), Bernard Streicher (viole de gambe) et JP Bernhardt (eh oui, encore lui!) nous ont charmés avec la musique anglaise de Dowland à Haendel.

Les musiciens de Laboule, sous la direction de JP Bernhardt (eh oui ...!), ont osé se confronter au challenge de Villa Lobos et ont réussi à nous transporter dans le monde fantastique, parfois irréel, de ce compositeur sud-américain.

Pour finir cette saison musicale déjà bien remplie, nous avons swingué aux sons de la clarinette, du saxo et du washboard avec Lauriane Gas et ses Amis et chanté Brassens avec le groupe "Gare aux Gorilles", sous le ciel doux et étoilé du mois d'août.

Un grand merci aux musiciens, aux organisateurs et au public toujours fidèle et nombreux. D.I.